

*Canagrex*

Monsieur le Président, je me surprends un peu de ces arguments, quand je sais que depuis fort longtemps les représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture demandent régulièrement des nouvelles du projet de loi C-85 dans les documents qu'ils nous adressent ou encore dans leurs publications de même que dans celles que l'on retrouve plus précisément dans l'Est, particulièrement au Québec, par exemple; la Terre de Chez-nous, où on demande ce qui se passe concernant le projet de loi C-85.

Monsieur le Président, pas plus tard que l'automne dernier, au mois de novembre exactement, nous avons à rencontrer les représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture, et je sais que cette dernière devait aussi rencontrer les gens de l'opposition officielle, et j'imagine qu'ils ont rencontré les gens du Nouveau parti démocratique. La Fédération canadienne de l'agriculture, regroupant toutes les provinces du Canada, demandait effectivement que le projet de loi Canagrex soit adopté et mis en vigueur pour permettre justement la promotion et l'exportation de nos produits agricoles et alimentaires. Je suis surpris d'entendre les députés de l'opposition officielle nous dire que ce n'est pas nécessaire. Je suis surpris également quand on nous dit que cela pourrait peut-être déclencher une guerre entre l'Ouest et l'Est. Je suis également surpris de voir que leur critique officiel en matière d'agriculture n'est pas à la Chambre, étant donné les amendements qui y sont présentés. Je suis fort surpris également du fait que, lorsque nous avons étudié ce projet de loi en comité en fonction des divers amendements, après la présentation de motions pour des délais, et ainsi de suite, on vienne nous dire maintenant, après un si grand nombre d'heures de débat, qu'on n'a pas encore assez discuté de ce problème-là. Je suis fort surpris, monsieur le Président, de cette attitude, et je pense que concernant la volonté du gouvernement de voir à ce que cette société qui pourrait faciliter et promouvoir l'exportation des produits agricoles rencontre les données et l'assentiment de la Fédération canadienne de l'Agriculture, il incombe au Canada de se doter d'un mécanisme d'exportation s'il veut effectivement demeurer concurrentiel avec les autres pays du monde qui prennent des mesures concrètes en vue d'étendre les marchés d'exportation de produits agricoles. Et c'est ce qui est fort demandé par les organismes agricoles du pays.

Ces autres pays qui nous font une vive concurrence ont déjà agi pour améliorer leurs exportations de produits agro-alimentaires, notamment nos voisins du Sud, les États-Unis. En effet, les Américains disposent de nombreux outils, notamment le Foreign Agriculture Service, le Co-operative Program, la Commodity Credit Corporation et les nombreux programmes de crédits qui en découlent comme la Public Law 480 pour améliorer leurs exportations agro-alimentaires, lesquelles rapportent déjà plus de 36 milliards de dollars. Au niveau de l'agriculture nous avons les moyens de ne pas agir de cette façon et de faire en sorte aussi que nos produits puissent être promus à l'extérieur du pays et que Canagrex permette de servir les intérêts de tous les Canadiens et de tous les agriculteurs canadiens en particulier.

• (1240)

Cet exemple démontre la priorité accordée par des pays comme les États-Unis au commerce d'exploitation des produits agro-alimentaires. La motion n° 1 stipule qu'on veut enlever le

mot «faire». Je pense que c'est un amendement qui veut simplement diluer le produit, et tellement le diluer... Et pour les autres amendements que l'on étudie aujourd'hui, c'est la même chose, savoir diluer ce projet de loi, ce qui nous permettrait effectivement de faire comme d'autres pays, de s'en aller au niveau de la priorité qu'on doit accorder au commerce d'exportation des produits agro-alimentaires. D'autres pays ont effectivement emboîté le pas, notamment la France, le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, Israël et le Mexique, en mettant en place les mécanismes nécessaires visant à garantir un développement optimal de leurs marchés d'exportation.

Les pouvoirs accordés aux organismes de facilitation des ventes de produits agricoles aux États-Unis permettent une approche judicieuse et souple en vue de gagner des marchés d'exportation. Pourquoi, ici au Canada, nous qui sommes un pays situé tout près des États-Unis, ne pourrions-nous pas profiter de cette situation et faire en sorte d'«embarquer» dans le même système, faire en sorte que l'on exporte effectivement nos produits agro-alimentaires, les produits qui proviennent de l'agriculture? Je pense que c'est là un secteur d'activité économique que l'on a réussi à maintenir grâce aux politiques agricoles que le gouvernement du Canada a adoptées depuis de nombreuses années, que c'est un secteur d'activité économique que l'on doit continuer à encourager et à faire progresser, que c'est un secteur d'activité économique, savoir l'agro-alimentaire, qui malgré la récession actuelle a été l'un des plus stables. Pourquoi? De plus en plus, grâce aux divers gouvernements, aux gens, ainsi qu'aux sociétés qui existent déjà dans le domaine de l'agriculture, on a pu effectivement donner des encouragements à la production, augmenter notre pouvoir d'achat et également notre pouvoir d'exportation. A mon avis, il s'agit là d'une chose tout à fait importante pour l'agriculture canadienne, et cela la Fédération canadienne de l'agriculture l'a reconnu, et elle a demandé de promouvoir ce projet de loi et de l'adopter.

Ainsi les pouvoirs qui sont accordés dans d'autres pays, notamment aux États-Unis, les pouvoirs accordés aux organismes de facilitation des ventes des produits agricoles aux États-Unis permettent une approche judicieuse et souple en vue de gagner les marchés d'exportation. Il est également très intéressant de noter que l'industrie cherche à obtenir plus de pouvoirs.

En outre, dans de nombreux milieux on préconise une plus grande coordination des efforts et on exerce de fortes pressions en vue de faire adopter l'Export Trading Act en vertu duquel seraient créées des entreprises commerciales d'exportation semblables aux géants japonais qui s'occupent de tous les aspects de l'exportation. Il faut se développer dans ce sens-là, il faut aller de l'avant, monsieur le Président.

En d'autres mots, le Canada devra faire face à une concurrence de plus en plus vive sur le marché, et il doit agir maintenant pour ne pas se faire damer le pion. Il y en a qui prétendent que Canagrex ne ressemblera pas aux programmes voués au développement de l'exportation des produits agro-alimentaires déjà mis en place dans d'autres pays. Rien n'est plus faux, monsieur le Président. Nos concurrents ne rivalisent pas avec d'autres secteurs de leur propre pays, mais bien avec les autres pays. Ils ont mis sur pied des organismes qui facilitent les ventes aux acheteurs étrangers, afin de stimuler au maximum la vente de leurs produits.